

Conseil exécutif

Quatre-vingt-dixième session
Mombasa (Kenya), 19-21 juin 2011
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

CE/90/3 rev.1
Madrid, juin 2011
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général

Introduction

1. Le présent rapport résume les principales questions concernant les dernières évolutions du secteur du tourisme et les activités de l'OMT depuis le rapport présenté à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil exécutif en Iran (octobre 2010). Bien qu'élaboré en mai 2011, il évoque des activités programmées pour le reste de cet exercice afin que la quatre-vingt-dixième session du Conseil dispose de données aussi complètes que possible. Des informations actualisées seront présentées directement à la quatre-vingt-dixième session du Conseil exécutif sur les sujets considérés pertinents.
2. Le présent rapport traite succinctement les sujets suivants:
 - A. Le tourisme international en 2010 et les premiers résultats et perspectives de 2011
 - B. Intégration du tourisme au Plan d'action mondial – Campagne des dirigeants mondiaux en faveur du tourisme
 - C. Mise en œuvre du Programme de travail 2010/2011 et projet de Programme de travail 2012/2013
 - D. Questions administratives, financières et statutaires
 - E. Point sur le travail actuel de restructuration du Secrétariat de l'OMT

Certains des sujets susmentionnés ont fait l'objet de rapports spécifiques à l'adresse de la quatre-vingt-dixième session du Conseil exécutif.

A. Le tourisme international en 2010 et les premiers résultats et perspectives de 2011

3. **L'année 2010 en bref** : le tourisme international s'est fortement ressaisi en 2010, le nombre d'arrivées de touristes internationaux ayant augmenté de 7 % en un an pour atteindre 940 millions. Cette hausse a plus que compensé le recul de 4 % enregistré en 2009 du fait de la crise économique et représente 23 millions d'arrivées de plus que durant l'ancienne année record de 2008. Reflet de la conjoncture économique générale, la reprise s'est faite à des rythmes divers et a été particulièrement forte dans les économies émergentes où le nombre d'arrivées (+8 %) s'est accru plus rapidement que dans les économies avancées (+5 %). Cette croissance à plusieurs vitesses devrait se poursuivre dans un avenir prévisible.
4. **Toutes les régions du monde ont affiché en 2010 une croissance positive** du nombre d'arrivées de touristes internationaux. L'Afrique (+7 %), seule région à avoir affiché des résultats positifs en 2009, est restée sur la même ligne en 2010. L'Asie-Pacifique (+13 %), première région à

rebondir après le creux de 2009, s'est redressée vigoureusement, pour établir un nouveau record historique au titre des arrivées de touristes internationaux (204 millions). Le Moyen-Orient fait également partie des régions qui ont connu les plus fortes hausses en 2010 (+14 %), mais son résultat fait suite à des chiffres très médiocres en 2009. Les Amériques (+7 %) se sont remises elles aussi après la contre-performance de 2009 pour atteindre un nouveau sommet. En Europe (+3 %), la reprise a été plus lente qu'ailleurs. Cependant, le secteur a redressé la barre dès le second semestre et plusieurs pays ont fait beaucoup mieux que la moyenne régionale.

5. On estime que les **recettes du tourisme international** ont atteint 919 milliards de \$EU (693 milliards d'euros) en 2010 contre 851 milliards de \$EU (610 milliards d'euros) en 2009. En termes réels, les recettes du tourisme international ont augmenté de 5% pour une croissance de 7% du nombre d'arrivées de touristes internationaux, ce qui montre la relation étroite qui existe entre les deux indicateurs et confirme qu'en époque de reprise les arrivées tendent à augmenter plus vite que les recettes.
6. **Premiers résultats de 2011** : Après une année de reprise mondiale en 2010, la croissance devrait se poursuivre en 2011 mais à un rythme ralenti. Au cours des deux premiers mois de 2011, les arrivées de touristes internationaux ont augmenté d'environ 5% ce qui confirme qu'en dépit de multiples défis, la reprise du tourisme international, extrêmement vigoureuse l'année dernière, se consolide. De nouveau, la croissance dans les économies émergentes (+6%) a dépassé celle des pays avancés (+4%). Les résultats ont été positifs dans toutes les (sous-)régions du monde, à l'exception du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. L'Asie-Pacifique, la région qui avait enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés en 2010, a vu comment ce dernier ralentissait (+6%), après l'excellente performance de l'année précédente. Les résultats ont dépassé les attentes en Europe (+6%), fouettée par la reprise de l'Europe centrale et de l'Est et par la redistribution temporaire des voyages vers des destinations de l'Europe méridionale et méditerranéenne en raison des événements d'Afrique du Nord (-9%) et du Moyen-Orient (-10%). Les Amériques (+5%) ont évolué parallèlement à la moyenne mondiale, avec de bons résultats en Amérique du Sud et dans les Caraïbes mais une croissance plus faible en Amérique du Nord et en Amérique centrale.
7. **Perspectives pour l'exercice 2011** : l'OMT prévoit que le nombre d'arrivées de touristes internationaux augmentera de 4 à 5% en 2011, soit légèrement plus que les 4% de la moyenne de long terme. Pour l'instant, on ne s'attend pas à ce que les prévisions mondiales soient modifiées par les événements survenus récemment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ni par la tragédie du Japon. Dans l'ensemble, la croissance du tourisme international continuera d'être tirée par les économies émergentes. Comme les recettes du tourisme international ont davantage pâti de la crise et que la reprise se fait toujours désirer, on devrait assister en 2011 à une nouvelle amélioration de la situation au chapitre des recettes.
8. Globalement, en dépit de perspectives encourageantes dans l'ensemble, des **risques de contraction demeurent** à cause de plusieurs facteurs:
 - le chômage reste élevé – la reprise de l'emploi escomptée pour 2011 est encore trop faible pour compenser les emplois perdus pendant la crise économique;
 - les taux d'intérêt et d'inflation vont probablement grimper, surtout si les cours du pétrole et des matières premières ainsi que les prix alimentaires poursuivent leur phase ascendante;
 - les compressions budgétaires pratiquées et les mesures d'austérité prises dans les économies avancées, notamment en Europe, risquent de miner le redressement économique, ce qui aura une incidence directe sur le rythme de reprise du tourisme;
 - la tendance récente à appliquer de nouvelles taxes au secteur des voyages ou à augmenter les taxes existantes pour équilibrer les comptes publics ne fait que compliquer les choses. Le souci d'un assainissement budgétaire se comprend, mais une augmentation excessive de la charge fiscale risque d'entamer la capacité avérée du tourisme de stimuler la création d'emplois et la

croissance, ce qui pèsera sur l'économie des pays émetteurs et sur les possibilités de développement des économies émergentes.

9. Le présent document ayant été rédigé en mai 2011, une actualisation des informations précédentes sera présentée à la quatre-vingt-dixième session du Conseil.

B. Intégration du tourisme au Plan d'action mondial – Campagne des dirigeants mondiaux en faveur du tourisme

10. Bien que le tourisme revête une utilité de plus en plus importante et en dépit de la contribution qu'il apporte au PIB, à la création d'emplois et au développement des exportations, le rôle qu'il joue sur le plan politique et économique reste insuffisamment reconnu. Pendant la période étudiée, le Secrétariat n'a cessé de demander que le tourisme jouisse d'une meilleure place dans les priorités mondiales et nationales. À ce titre, parallèlement à un regain d'activités de communication, le Secrétaire général a rencontré 18 chefs d'État et de gouvernement depuis mai 2010 afin de les convaincre de la valeur que le tourisme représente pour la croissance économique et le développement.
11. Dans le but de positionner le tourisme au nombre des priorités mondiales, une nouvelle initiative a été lancée début 2011 sous le titre de « **Campagne des dirigeants mondiaux en faveur du tourisme** » (« Livre d'or »). Cette campagne est une opération conjointe de l'OMT et du WTTC, qui ont décidé de faire cause commune pour atteindre un même but, à savoir promouvoir l'importance socio-économique du tourisme. L'OMT et le WTTC ont adressé une lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du monde entier dans laquelle ils les appellent à reconnaître la valeur prise par les voyages et le tourisme face aux enjeux mondiaux actuels. Le Président Felipe Calderón du Mexique a été le premier à s'engager dans la campagne, le 28 février 2011, suivi du Président Zuma d'Afrique du Sud (4 mai 2011), du Président Nazarbayev du Kazakhstan (4 mai 2011) et du Président Schmitt de Hongrie (13 mai 2011). De nombreux autres Membres ont exprimé leur vif intérêt à s'unir à cette campagne. (Pour plus détails sur la campagne, voir l'annexe¹).
12. C'est également dans ce contexte que se tiendra en France les 24 et 25 octobre 2011, avec l'entier soutien de l'OMT, la troisième réunion du **T20, groupe constitué à l'initiative des Membres**, et qui réunit les ministres du Tourisme de grandes économies du monde. Les réunions précédentes, organisées en février 2010 en Afrique du Sud et en octobre 2010 en République de Corée, ont confirmé tout l'intérêt que présente cette initiative lorsqu'il s'agit de faire le lien entre les plans d'action du T20 et du G20 dans des domaines comme la croissance économique, l'emploi, l'économie verte, le commerce, l'investissement et le développement.

C. Mise en œuvre du Programme de travail 2010/2011 et projet de Programme de travail 2012/2013

C.1 Mise en œuvre du Programme de travail 2010/2011

13. De nombreuses actions ont été menées depuis la quatre-vingt-neuvième session du Conseil exécutif en octobre 2010 selon les deux axes stratégiques définis dans le Programme de travail 2010/2011 : **a) compétitivité** et **b) durabilité**.
14. On trouvera plus de détails dans les documents CE/90/4a) et CE/90/4b). Les activités qui suivent méritent une mention particulière :

¹ Voir aussi http://85.62.13.114/media/news/en/press_det.php?id=7531

a. **Manifestations:** De grandes manifestations ont été organisées:

- le septième Forum international de l'OMT sur le tourisme pour les parlementaires et les autorités locales, à Puerto Vallarta, Mexique (novembre 2010);
- le Sommet ministériel de l'OMT lors du World Travel Market de Londres, Royaume-Uni (novembre 2010);
- la réunion parallèle organisée par l'OMT et le gouvernement mexicain sur la réponse du tourisme au changement climatique, lors de la Conférence des parties (COP 16) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Cancun, Mexique (décembre 2010);
- le Forum INVESTOUR pour l'Afrique, tenu à Madrid, Espagne (janvier 2011);
- le premier Forum sur le tourisme mondial Andorre 2011 à Andorre-la-Vieille (mars 2011);
- le Sommet ministériel de la Route de la soie à l'ITB de Berlin, Allemagne (mars 2011);
- la séance spéciale sur le tourisme sur 'La promotion du tourisme pour le développement durable et la réduction de la pauvreté dans le cadre de la Quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV) à Istanbul, Turquie (mai 2011);
- le Forum de l'OMT sur le tourisme et la science : Relier théorie et pratique, dans l'Algarve, Portugal (juin 2011).

L'OMT a donné plusieurs séminaires et ateliers techniques et régionaux, dont le détail est présenté dans le rapport correspondant.

b. **Publications:** Tous les domaines d'activité sont couverts par les publications parues récemment et par celles en préparation. S'agissant de la période étudiée, il convient de mentionner les publications suivantes:

- le rapport sur Religious Tourism in Asia and the Pacific (2010);
- l'étude sur les Budgets des organisations nationales du tourisme, 2008-2009, un instrument de référence sur le marketing du tourisme récepteur (2010);
- les rapports sur les Marchés du tourisme émetteur chinois et espagnol en Afrique (2011);
- le rapport sur l'Économie verte et le tourisme dans le contexte de l'Initiative pour une économie verte, réalisé en collaboration avec le PNUE (2011);
- le premier rapport OMT/ONU-Femmes intitulé Global Report on Women in Tourism (2011); et
- le rapport sur Politique et pratique pour le tourisme mondial, un guide des principaux thèmes sur le tourisme mondial actuel, publié par le Programme des Membres affiliés de l'OMT.

En ce qui concerne les publications en voie de réalisation, l'étude de l'OMT sur les prévisions à long terme, *Le tourisme à l'horizon 2030*, en cours de préparation, sera présentée à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale (octobre 2011). Le document CE/90/8 comprend des informations détaillées sur cette étude phare.

c. **Coopération technique et aide au développement :** En 2010, un total de 49 projets ST-EP étaient en cours de réalisation dans l'ensemble des régions. En 2011, de nouveaux projets devraient être lancés en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique et en Tanzanie, et l'OMT va poursuivre ses activités de mobilisation des ressources pour élargir encore davantage son portefeuille de projets. Par ailleurs, plusieurs autres projets d'envergure sont en cours de réalisation, dont:

- onze projets de coopération technique dans divers domaines dans plus de 30 États membres;

- onze projets espagnols financés par le Fonds pour la réalisation des OMD (F-OMD) en Équateur, en Égypte, au Honduras, au Nicaragua, au Panama, au Pérou, au Sénégal, en Serbie et en Turquie; et
- un projet concernant les technologies de l'énergie dans l'hôtellerie en Europe (« Solutions énergétiques pour les hôtels »).

En outre, diverses missions techniques ont été menées à bien pendant la période étudiée.

- d. **Éducation et renforcement des capacités** : Du fait de la priorité donnée à la formation et au renforcement des capacités dans le Programme de travail de l'OMT 2010/2011, et après avoir confié à la Fondation Thémis de l'OMT la principale responsabilité dans ce domaine, plusieurs cours de formation ont été organisés dans les différentes régions sur d'importants sujets comme:
- les statistiques et le compte satellite du tourisme (CST),
 - le marketing et la promotion,
 - les médias et les communications,
 - la gestion des destinations,
 - la gestion des risques et des crises, et
 - le développement durable.

En outre, le Secrétariat est en train de créer un **Système de rassemblement d'informations juridiques et institutionnelles sur le tourisme** qui offrira aux Membres, à partir du deuxième semestre 2011, en sus des quatre services d'information déjà bien établis (la Base de données sur la législation touristique (LEXTOUR), les Instruments internationaux de Facilitation des bases de données sur les déplacements touristiques, le Forum de discussion interactive OMT/IFTTA et la Base de données multilingues sur la terminologie du tourisme (TOURISTERM)), deux nouveaux produits d'information : le Cadre juridique et institutionnel de la base de données sur le tourisme et le Bulletin trimestriel en ligne de législation touristique. Enfin, le Réseau de connaissances de l'OMT, présenté à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil exécutif, est en train de consolider sa composition et son plan d'activités (pour de plus amples détails, se reporter au point 15. d))

C.2 Initiatives et projets spéciaux:

15. Sept initiatives et projets spéciaux ont été créés ou développés durant la période étudiée:

- a. **Comité directeur du tourisme pour le développement, quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV) et préparatifs de Rio+20 (la Conférence des Nations Unies sur le développement durable)**: À l'initiative de l'OMT, neuf agences et programmes onusiens² ont constitué un *Comité directeur du tourisme pour le développement*. L'idée est que le Comité, ouvert également à d'autres entités, intègre, en assurant la cohérence, les efforts concertés menés au sein du système onusien pour un tourisme au service du développement, de manière à mettre à profit les atouts et l'expérience de chacune des organisations. Ces dernières se sont rapprochées pour mieux mettre en valeur la contribution

² Comité directeur du tourisme pour le développement (ONU) : Organisation internationale du travail (OIT), Centre du commerce international (CTI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation mondiale du tourisme (OMT) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

croissante du tourisme au développement économique et social dans les pays les moins avancés et pour consolider l'engagement de l'ONU d'être 'Unis dans l'action' pour que l'assistance technique soit plus efficace et mieux coordonnée. Un des principaux objectifs du Comité sera de canaliser le tourisme pour en faire un outil de développement essentiel parallèlement aux politiques concrètes et aux actions soutenues qui sont menées dans les pays les moins avancés et les pays en développement. Le travail en cours du Comité comprend les jalons suivants:

- préparation d'un portefeuille technique de services – « Le tourisme pour le développement » (juin 2011) ;
 - organisation d'une Séance spéciale sur le tourisme au cours de la Quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA IV) (Istanbul, Turquie, 10 mai 2011);
 - préparatifs de la Conférence Rio+ 20 (Rio de Janeiro, Brésil, 4-6 juin 2012).
 - étude sur la possible création d'un Fonds d'affectation spéciale multidonateurs en relation avec les possibilités de financement pour les PMA du Cadre intégré renforcé du mécanisme d'aide pour le commerce.
- b. **Instrument juridique sur la protection des touristes/consommateurs:** En application de la décision CE/DEC/11(LXXXIX) du Conseil exécutif en la matière, le Secrétariat a continué d'étudier la possibilité d'élaborer des lignes directrices ou un instrument juridique international visant la protection des touristes/consommateurs. À cet égard, une réunion préparatoire a été organisée pendant l'ITB de Berlin (mars 2011) et une première réunion du groupe de travail sur la protection des touristes/consommateurs s'est tenue en avril 2011 en présence de nombreux représentants de haut niveau des États membres, d'organisations internationales (IATA, OACI, UE et ECTA) et du secteur privé, notamment de l'industrie hôtelière et des voyagistes/agences de voyages. Il a été convenu de travailler sur un document contenant à la fois des lignes directrices et des normes de soumission. Le document CE/90/7 contient des informations précises à cet égard.
- c. **Utilisation des références géographiques, dates et heures dans les conseils aux voyageurs et les informations sur des événements:** La résolution A/RES/578(XVIII) de la dix-huitième Assemblée générale sur la Déclaration relative à la facilitation des déplacements touristiques priait le Secrétaire général de « promouvoir les principes mentionnés dans la Déclaration, y compris l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication/en ce qui concerne les conseils aux voyageurs et la facilitation en matière de visas ». Le Secrétariat a donc œuvré pour définir un ensemble de « Recommandations sur l'utilisation des références géographiques, dates et heures dans les conseils aux voyageurs et les informations sur des événements » afin d'améliorer la pertinence, l'efficacité, la transparence des conseils aux voyageurs et de limiter les retombées inutiles d'informations en rapport avec des événements négatifs, tout en s'appuyant sur le rôle croissant d'Internet et d'autres formes de communications électroniques pour divulguer les informations. Suite à la consultation technique organisée au siège du Secrétariat le 30 mars 2011, une proposition de « Recommandations sur l'utilisation des références géographiques, dates et heures dans les conseils aux voyageurs et les informations sur des événements » est jointe au présent rapport (annexe III). Pour présenter les « Recommandations » à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale, il est demandé aux membres d'adresser fin août au Secrétariat leurs commentaires sur la version actuelle.
- d. **Réseau de connaissances :** Le Réseau de connaissances de l'OMT, présenté à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil exécutif, est actuellement composé de plus de 110 établissements, organismes et universités publics ou privés détenant un savoir en rapport avec le tourisme. Le Réseau de connaissances participera activement à toutes les activités pertinentes de l'OMT pour lesquelles la possession de qualifications techniques et d'aptitudes à la gestion des connaissances représente un atout important. Il aidera en outre l'OMT et ses États membres à promouvoir la

compétitivité, la durabilité et le développement stratégique mondial dans le secteur touristique. Ses objectifs sont les suivants:

- créer une communauté du savoir en matière de tourisme;
 - créer un registre des recommandations, des meilleures pratiques, des normes, codes et règles non obligatoires constituant un « Codex Turismus »; et
 - participer activement à la production, à la diffusion et à l'application de connaissances se rapportant au tourisme.
- e. **Portefeuille de produits techniques de l'OMT** : La coopération technique est au coeur du programme de travail de l'OMT. Les services et produits techniques très variés que le Secrétariat offre, depuis une trentaine d'années, aux États membres en développement et développés sont aujourd'hui uniformisés et réunis en un seul document : le Portefeuille de produits techniques de l'OMT. Les sujets traités dans le Portefeuille vont de la planification du développement touristique à des questions spécifiques comme la législation du tourisme, le CST et les normes de qualité, en passant par le marketing et la promotion, et le développement des ressources humaines, parmi d'autres. Le Secrétariat tiendra régulièrement ce document à jour pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les Membres.
- f. **Platma** (www.platma.org), réseau professionnel en ligne destiné aux Membres affiliés de l'OMT, a été officiellement lancé, après un an de mise au point, lors du Salon espagnol du tourisme (FITUR) à Madrid en janvier 2011. Ce réseau, désormais ouvert à tous les Membres affiliés, se veut un lieu d'échange des connaissances, expériences et bonnes pratiques des uns et des autres.
- g. **INRouTe** : En 2009, l'OMT et deux de ses Membres affiliés espagnols, le Centre de recherches coopératives sur le tourisme CICtourGUNE et le cabinet de statistiques Araldi, ont signé le Mémorandum d'accord consacrant le lancement du projet de Réseau international pour l'économie régionale, la mobilité et le tourisme (INRouTe). Ce réseau a pour vocation première de guider les organismes nationaux et sous-nationaux actifs dans des destinations touristiques régionales et locales afin de développer l'évaluation stratégique et l'analyse (principalement économique) de l'activité touristique et du secteur touristique lui-même. Financé par CICtourGUNE et Araldi, INRouTe travaille à la définition de son cadre opérationnel et plusieurs réalisations ont eu lieu depuis 2010.

C.3 Projet de Programme de travail 2012/2013

16. Le Secrétariat présente à la quatre-vingt-dixième session du Conseil exécutif, en vue de sa recommandation à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale, le projet de Programme de travail 2012/2013 tel que présenté au Comité du programme (CP) et au Comité du budget et des finances (CBF), ainsi que les rapports des réunions que lesdits Comités ont tenues à Madrid (avril 2011).
17. Le projet de programme de travail pour 2012/2013 a été élaboré sur les bases suivantes:
- a) la continuité et la connexion avec le travail entrepris en 2010-2011 sans perdre de vue les objectifs stratégiques de compétitivité et durabilité;
 - b) les leçons tirées de la période biennale précédente;
 - c) les résultats de l'enquête sur les priorités des Membres pour 2012-2013; et
 - d) le programme global de l'ONU en matière de développement et ses connexions avec le tourisme.

18. De façon plus spécifique, le projet de Programme de travail pour 2012/2013 a été conçu en tenant compte du besoin:
- a) d'insérer les activités de l'Organisation dans le cadre stratégique défini par le Livre blanc;
 - b) d'insister sur l'un des grands objectifs de l'Organisation, doper le développement grâce au tourisme;
 - c) de construire des partenariats avec des entités et des organisations régionales et internationales;
 - d) d'élargir le Portefeuille de produits techniques en veillant à la cohérence de tous les services techniques offerts aux Membres;
 - e) de consolider le volet formation et renforcement des capacités, en encourageant en particulier le recours aux instruments d'apprentissage en ligne;
 - f) d'améliorer la communication avec les Membres;
 - g) d'intégrer le tourisme dans le programme d'action mondial et;
 - h) de promouvoir la collaboration régionale et sous-régionale ainsi que les initiatives de projets communs.
19. Dans le droit fil du Programme de travail pour 2010/2011, le projet de Programme de travail pour 2012/2013 est axé sur les deux objectifs stratégiques de la Compétitivité et de la Durabilité. Ces deux objectifs ne sont évidemment pas indépendants l'un de l'autre. Leur différenciation n'obéit donc qu'à des contraintes de programmation, le travail du Secrétariat ne devant pas les dissocier. Tous les programmes s'efforceront d'adopter une approche exhaustive et de combiner des éléments de durabilité et de compétitivité dans la réalisation de leur travail, en créant les ponts nécessaires.
20. Dans l'Enquête sur les priorités des Membres pour 2012-2013, les répondants ont validé en général les propositions du Secrétariat pour le projet de Programme de travail 2010/2011 concernant notamment l'introduction de nouveaux champs de travail comme le tourisme interne, l'emploi et la protection des consommateurs. Ces domaines seront progressivement et soigneusement intégrés au travail de l'Organisation.
21. Le Secrétariat a également tenu compte de la recommandation des Membres d'adopter, pour une seconde période biennale consécutive, un budget à croissance nominale nulle pour la période biennale 2012-2013. Le budget total est donc exactement le même que celui adopté pour la période 2010-2011, soit 25 200 000 euros, un montant presque égal à celui de 2008-2009.
22. En outre, le Programme de travail pour 2012/2013 a été élaboré en considérant qu'il était prioritaire de mener une gestion plus responsable et de travailler de façon plus efficace tant du point de vue opérationnel que du point de vue administratif. À cet égard, le Secrétariat souhaite progresser dans l'application de la gestion axée sur les résultats et de la budgétisation axée sur les résultats ainsi que des mesures soutenues d'économie de coûts. Des informations détaillées figurent dans les documents CE/90/6a), CE/90/6b) et les annexes.

D. Questions administratives, financières et statutaires

D1. Personnel

23. Dans le contexte de la restructuration du Secrétariat telle qu'annoncée à la quatre-vingt-septième session du Conseil exécutif à Astana (octobre 2010), la distribution des postes et de leurs niveaux et compétences touche actuellement à sa fin.

24. Suite à une étude préliminaire réalisée par un groupe de travail interne en 2010, un consultant a été recruté en 2011 pour réviser la proposition de niveaux de postes à la lumière de la nouvelle structure et des lignes directrices de la CFPI sur le classement générique des postes. Les conclusions et les recommandations préliminaires du consultant sont actuellement à l'étude en vue de leur application. Le but de toute cette procédure, que l'on peut qualifier de révolutionnaire, consiste essentiellement à optimiser les effectifs de l'Organisation et à leur offrir des possibilités de carrière. Avec des critères objectifs d'admissibilité, des procédures transparentes et une définition claire des compétences, tels que proposés par le consultant, les compétences et les attentes du personnel pourront être traitées de façon planifiée et juste, conformément aux exigences de la mission de l'Organisation et de son programme de travail.

25. Le Secrétariat tient à informer régulièrement le Conseil exécutif et l'Assemblée générale:

- a) des postes affectés aux programmes après révision des crédits, et des relations hiérarchiques en résultant;
- b) des postes vacants publiés et des nominations réalisées, sans oublier les départs en retraite prévus dans la catégorie des administrateurs et dans les catégories supérieures pendant la période biennale en cours;
- c) de la ventilation des effectifs par nationalité et sexe;
- d) de la durée de mandat du personnel élu; et
- e) des relations entre le personnel et la Direction.

26. Pour la période relative au présent rapport, les informations suivantes concernant le personnel figurent dans un addendum du document CE/90/5 a) :

- a) postes affectés aux programmes après révision des crédits, et relations hiérarchiques en résultant avec un organigramme actualisé;
- b) postes vacants publiés et nominations pour les pourvoir;
- c) départs en retraite prévus dans la catégorie des administrateurs et dans les catégories supérieures pendant la période biennale en cours;
- d) ventilation des effectifs par nationalité et sexe; et
- e) durée de mandat du personnel élu;

Un rapport spécifique de l'Association du personnel est présenté au Conseil exécutif, sous le point 5 g).

27. Le processus de sélection pour couvrir les postes vacants tient compte des qualifications professionnelles et des compétences des candidats, en les mettant en rapport avec les exigences et le profil des postes, ainsi que de leur nationalité et sexe. Il se peut que des postes vacants ne soient pas pourvus ou que des personnes ayant pris leur retraite ne soient pas remplacées si des motifs budgétaires ou de maîtrise des coûts l'imposent ou si de nouveaux ajustements internes s'avèrent nécessaires.

D2. Sécurité

28. Un agent spécialisé a été engagé en mars 2010 pour coordonner les questions de sécurité et pour veiller à la sûreté du personnel et des Membres tant au siège que lors des activités qui se tiennent hors de celui-ci.

29. L'Espagne est au niveau de sécurité 1, le niveau minimum du système du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU (UNDSS). Le Secrétariat est régulièrement en contact avec les institutions du pays hôte pour coordonner et rationaliser toute question pouvant se poser à l'OMT

ou à d'autres institutions des Nations Unies en Espagne comme, en particulier, les formalités d'accès aux locaux du Secrétariat, la circulation et le stationnement des véhicules dans le bâtiment ou à proximité de celui-ci, et la sécurité des réunions et des visites officielles au siège de l'OMT.

30. Le niveau de sécurité des missions à l'étranger a considérablement augmenté. Il comprend une autorisation impérative de l'UNDSS. Le Secrétariat est régulièrement en contact avec les autorités des pays hôtes, les bureaux de l'UNDSS à New York et les bureaux de ce Département dans les lieux où des événements de l'OMT sont organisés.

D3. Questions juridiques et achats

31. Un fonctionnaire chargé des questions juridiques et des achats a été nommé en mars 2010. Depuis lors, les signes de l'OMT ont été communiqués à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en vue de leur protection tel que prévu par la Convention de Paris et des lignes directrices sur l'utilisation des signes de l'OMT ont été élaborées.
32. Il a été procédé à une analyse de la typologie des accords de l'OMT et à l'élaboration d'une politique de conclusion d'accords comprenant la rédaction de modèles d'accords harmonisés. Le fonctionnaire chargé des questions juridiques a révisé, de façon systématique, les accords, contrats et autres documents ayant des implications juridiques afin de vérifier qu'ils respectaient les règles, les règlements et les politiques de l'OMT et qu'ils réduisaient les risques encourus par celle-ci. Il a également donné des conseils juridiques ad hoc sur divers sujets.
33. Dans le domaine des achats, l'OMT a accueilli le réseau des achats des Nations Unies (mars 2011). Elle oeuvre actuellement à la rédaction de lignes directrices d'achat conformes aux meilleures pratiques onusiennes et aux modèles de documents internes harmonisés. Les appels d'offres relatifs à des services communs sont déjà réalisés conformément aux politiques et pratiques des Nations Unies.

D4. Finances

34. L'état des finances pour 2010 fait ressortir les recettes dégagées en cours d'année (12 millions d'euros). Ce chiffre, bien que légèrement inférieur au budget parce que les cotisations n'ont pas été perçues en totalité, indique une amélioration par rapport aux années précédentes, qui s'explique par l'encaissement d'une partie des paiements en retard.
35. En 2010, le Secrétariat a poursuivi ses efforts de rationalisation et de réduction des dépenses tout en accélérant la mise en oeuvre du Programme de travail. Ces efforts se sont traduits par un meilleur niveau d'exécution du Programme de travail dans les limites du budget « croissance zéro » retenu pour l'Organisation.
36. La situation financière de l'Organisation est globalement saine. Selon les résultats de l'exercice en cours au 28 février 2011, les recettes budgétaires à ce jour s'élèvent à environ 6,3 millions d'euros. Il s'y ajoute quelque 300 000 euros d'arriérés de cotisations. Les dépenses réalisées jusqu'à cette date (1,7 million d'euros) sont comparables à celles des années précédentes (1,8 million tant en 2009 qu'en 2010). En incluant les engagements, l'exécution des dépenses s'élève à 10,3 millions d'euros (un chiffre qui comprend les engagements de dépenses de personnel pour tout l'exercice, la plupart des engagements de soutien indirect des Membres et un niveau modéré d'engagements pour des activités du programme de travail. À la lumière de ces chiffres, le Secrétariat a refait une estimation des recettes et des dépenses budgétaires pour 2011, qui donne des dépenses inférieures d'environ 300 000 euros au montant inscrit au budget initial. Si cette hypothèse devait se

confirmer, le Secrétaire général pourrait réfléchir au financement d'autres actions prioritaires au cours du second semestre.

37. L'objectif des dépenses de l'année a donc été établi en tenant compte du niveau estimé des recettes et un montant prudent (environ 10%) est retenu au cas où les recettes ne se matérialiseraient pas tel que prévu. Un plan de dépenses a été présenté au Conseil exécutif par l'intermédiaire du Comité du budget et des finances, conformément à la disposition financière détaillée 3.04 qui stipule que « le plan de dépenses de chaque année civile est préparé par le Secrétaire général, dans un souci de gestion prudente, en fonction des recettes escomptées, en se fondant sur la situation de l'année et sur l'expérience des périodes budgétaires antérieures. Le plan de dépenses est soumis à la première réunion du Conseil exécutif de l'année civile considérée ». C'est donc en suivant cette ligne que le Secrétariat fixe le plan de dépenses, tout en étant prêt à exécuter le programme de travail au complet à mesure qu'apparaîtront des recettes supplémentaires. Le Secrétariat continuera de suivre de près l'évolution des recettes et des dépenses, et de vérifier les estimations de fin d'année, au cas où il faille modifier l'objectif arrêté pour l'année.

E. Point sur le travail actuel de restructuration du Secrétariat de l'OMT

38. La restructuration du Secrétariat annoncée à la quatre-vingt-septième session du Conseil exécutif approche de son terme. Le passage à une structure fondée sur les programmes est chose faite et les programmes feront l'objet d'une évaluation tous les deux ans.
39. La nouvelle structure interne comporte une répartition des postes selon leurs niveaux à l'intérieur des différents programmes. L'Organisation a engagé un consultant qui est en train d'analyser les niveaux des postes au regard de la nouvelle structure pour finir de préparer les profils généraux correspondants et pour proposer des procédures, sur la base de critères objectifs, qui facilitent les évolutions de carrière au sein de l'Organisation.
40. Les éléments de la restructuration, entre autres aspects stratégiques, sont traités en profondeur dans le **Livre blanc** tels que débattus à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil exécutif. Néanmoins, certains ajustements structurels ont été introduits dans la dernière version du Livre blanc dont le Conseil exécutif a discuté à sa quatre-vingt-neuvième session, à la demande de la France en particulier. La version finale est annexée au présent rapport pour que les Membres puissent l'étudier avant de la soumettre à la dix-neuvième session de l'Assemblée générale qui se tiendra en octobre 2011 en République de Corée (annexe II).